

# Défendons nos droits

Occasionnel d'Information et de Revendication  
du *Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme*  
*Peace and Human Rights Center*

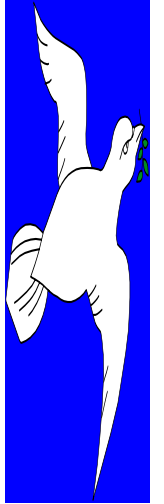
**CPDH-PHRC**

Organisation de Promotion, de Protection, de Défense des Droits de la Personne et  
d'Education Civique

**VI<sup>ème</sup> Année N° 42 du 30 avril 2004**

*Tout individu a droit à la vie, à la liberté et la sûreté de sa personne. Article*

*3-DUDH*



**Pendant que la MONUC confirme la présence des troupes rwandaises au Nord-Kivu en RDCongo, le RCD-Goma continue à nier et à tergiverser.**

***Entre-temps des concertations ne cessent d'être organisées au Nord-Kivu/RDC et au Rwanda en vue de menacer l'intégrité, la souveraineté et l'indépendance de la RDCongo***

**L'imperméabilité des frontières congolo-rwandaises et congolo-ougandaises ainsi que l'administration de la province du Nord-Kivu par une composante ou entité non proche du Rwanda s'avèrent indispensables**

**« Nul ne peut porter atteinte à l'intégrité du territoire, à l'unité nationale et à la souveraineté de l'Etat Congolais »** Alinéa 1, Article 6 - Constitution de Transition

## **EDITORIAL**

Depuis avril 2003, la République Démocratique du Congo traverse une nouvelle ère politique de son histoire, caractérisée par le processus transitionnel animé par les animateurs de toutes les composantes et entités au Dialogue Inter-Congolais

conformément à l'Accord de Lusaka; jadis parties belligérantes.

Fort malheureusement; au lieu que ces derniers œuvrent efficacement tous pour la réussite effective de cette période de transition afin que tous les congolais et congolaises puissent se choisir des dirigeants compétents, respectueux, capables et dignes de défendre les intérêts de toute la nation

congolaise, cela à l'issue des élections libres, démocratiques et transparentes; certains d'entre eux ne cessent de travailler soit pour les intérêts de leurs composantes et entités soit pour ceux de leurs anciens partenaires et alliés.

Ceci est justifié par les divergences qui règnent entre le chef des dirigeants des différentes institutions de transition depuis non seulement leur installation mais particulièrement depuis les événements survenus à Kinshasa dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 mars 2004. Coup d'Etat, Théâtre de Chez-nous, Mascarade,... tels ont été les propos tenus par certains; voir même ceux-là qui ont la Commission Politique, Défense et Sécurité dans leurs attributions.

Des caches d'armes et munitions sont découvertes et démantelées par-ci par-là au Nord-Kivu et au Sud-Kivu; des éléments militaires de l'armée rwandaise ne cessent de franchir les frontières congolo-rwandaises; curieusement une fois tout ceci dénoncé, chaque composante ou entité partie aux institutions de transition ne fait que défendre ses intérêts soit ceux de ses alliés.

Les exemples et faits illustratifs sont nombreux. Le récent est celui dont le RCD-Goma, pourtant chapotant la Commission Politique, Défense et

Sécurité au sein du Gouvernement de transition continue à nier et à tergiverser sur le fait que les troupes rwandaises sont présentes sur le territoire congolais, particulièrement dans la province du Nord-Kivu tel que confirmé par la MONUC, cela après plusieurs dénonciations des organisations de promotion, de protection, de défense des droits de l'homme ainsi que de la Société Civile.

Dans tout cela c'est donc les paisibles citoyens qui en sont toujours victimes, exposés aux massacres, aux assassinats, aux tueries, aux arrestations et détentions arbitraires et illégales, aux tortures, aux pillages et vols systématiques, aux viols, aux déplacements forcés, aux tracasseries policières et militaires, aux exactions et rançonnements de tout genre,... et quoi encore.

Un sérieux devrait donc règne dans le chef des animateurs de la transition en cours en vue de sa réussite.

Nestor BAUMA BAHETE  
Coordonnateur du CPDH-  
PHRC

**I. ATTEINTE A L'INTEGRITE DU  
TERRITIRE, A L'UNITE  
NATIONALE ET A LA  
SOVERAINE DE L'ETAT  
CONGOLAIS**

**« Les autorités centrales, provinciales et locales ont le devoir de sauvegarder l'intégrité de la République, la souveraineté et l'unité nationale, sous peine, selon les cas, de trahison ou de haute trahison », Alinéa 2, Article 6 - CT**

**I.1. Le jeudi 25 mars 2004 : Plus de 7000 militaires de l'armée rwandaise largués dans les territoire de Masisi, de Rutshuru et de Walikale en province du Nord-Kivu**

Des informations recueillies, fiables, concordantes et dignes de foi, indiquent que depuis le 25 mars 2004 plus des 7000 militaire de l'armée rwandaise (RDA) sont largués dans certains coins des territoires de Masisi, de Rutshuru et de Walikale pour des raisons non élucidées. Nos sources indiquent que ces militaires entrent par Goma, chef-lieu de la Province du Nord-Kivu et par Rutshuru (Tongo) ou ils se repartissent dans les différents villages et cités stratégiques.

***Ainsi pour le territoire de Masisi, les groupes sont dispatchés dans les cités ou villages suivants :***

- **Kitshanga**, Chef-lieu de la Collectivité- Chefferie des Bashali;
- **Kinyana**, localité de Kahira, Groupement Bashali-Mokoto en chefferie des Bashali;

- **Nyange**, localité de Nyange, Groupement Bashali-Mokoto en chefferie des Bashali;
- **Pinga**, localité Bushimoo, Groupement Bashali-Mokoto
- **Malemo**, localité de Kalembe, Groupement Bashali-Mokoto en chefferie des Bashali;
- **Miandja**, localité Miandja, Groupement Bapfuna, Collectivité-Secteur d'Osso-Banyungu;
- **Kivuye**, groupement des Bashali-Mokoto;
- **Kahira**, groupement des Bashali-Mokoto en chefferie des Bashali.

Notons que ceux positionnés à Kinyana et à Miandja ont pour objectif principal d'atteindre la Cité de Nyabiondo, localité Kishondja, Groupement Bapfuna, Collectivité secteur de Osso/Banyungu, cité abandonné par les troupes de la MONUC depuis le samedi 20 mars 2004 et où l'ONG AAA-Agro Action Allemande menace aussi de quitter suite aux intimidations des militaires du RCD-Goma et de l'armée Rwandaise.

***Dans le territoire de Rutshuru les sont positionnés à :***

- **Nyanzale-Somikivu**, en chefferie de Bwito;
- **Bishusha-Bambo-Kibirizi**, en chefferie de Bwito;

- **Tongo** en chefferie de Bwito;
- **Kahe**, en chefferie de Bwito
- **Gisigari-Rugari** en chefferie de Bwisha

***Dans le territoire de Walikale, ils sont positionnés à :***

- **Ihula**, Groupement Kisimba, Collectivité des Wanyanga;
- **Ikobo**, Groupement Ikobo, Collectivité des Wanyanga;
- **Mindjendje-Luola**, Groupement Kisimba, Collectivité des Wanyanga;
- **Katobo**, Groupement Kisimba, Collectivité des Wanyanga;
- **Rusamambo**, Groupement Kisimba, Collectivité des Wanyanga;
- **Munzanga-Maluho**, Groupement Kisimba, Collectivité des Wanyanga;
- **Kalinga**, Groupement Kisimba, Collectivité des Wanyanga.

L'objectif de cette opération de déploiement massif des militaires rwandais sur le territoire Congolais et principalement au Kivu reste caché et devrait ainsi interpeller et attirer l'attention particulière de l'opinion tant locale, nationale qu'internationale.

**I.2. Du mardi 23 mars au dimanche 18 avril 2004 Des réunions**

**intempestives et clandestines au Nord-Kivu en RDC et au Rwanda pourquoi faire ?**

**1. Le Mardi 23 mars 2004**

Une réunion se serait tenue à Kigali au Rwanda sous la présidence du Général James KABAREBE, Chef d'Etat major Général de l'armée rwandaise la RDA. Auraient participé à cette réunion les Généraux BARAMOTO, NZIMBI, Laurent NKUNDABANDU et BORAUZIMA, le Gouverneur de province du Nord Kivu Monsieur Eugène SERUFULI NGAYABASEKA, Monsieur Primo BAUMA BITSIBU Honorable Député à Kinshasa et Chef-Coutumier du Groupement de Kamuronza, Collectivité-Chefferie des Bahunde en territoire de Masisi, Monsieur Désiré BUKAVU SHEKERABETUYI Chef de Collectivité-Chefferie de Bwito en territoire de Rutshuru.

**2. Le Vendredi 26 mars 2004**

Une réunion se serait tenue à Goma chef-lieu de la Province du Nord Kivu sous la présidence du Gouverneur de la dite Province. Auraient participé à cette réunion, le Colonel MAYANGA et autres anciens officiers militaires du RCD-Goma, quelques honorables Députés dont

Alexandre MAYOGI RWAMAHINA,  
BIZIMA KARAHA, Emmanuel  
KAMANZI.

### **3. Le Samedi 27 mars 2004**

Comme si ils savaient déjà les événements qui devraient se passer à Kinshasa; des militaires rwandais à Kitshanga, à Gisenyi et à Kigali commençaient à festoyer la chute de Kinshasa ont indiqué des informations recueillies.

### **4. Le Dimanche 28 mars 2004**

Pendant que la ville de Kinshasa c'était réveillée sous les balles, le Gouverneur de la Province du Nord-Kivu Monsieur Eugène SERUFULI NGAYABASEKA aurait tenu une réunion à Mushaki dans I territoire de Masisi avec des jeunes Hutus venus de Goma; en vue de les sensibiliser pour une éventuelle reprise de la guerre en RDCongo en partance du Nord-Kivu.

### **5. Le Lundi 29 mars 2004**

Une réunion se serait tenue à Goma entre 19 heures et 00 heures sous la participation des personnalités et dignitaires du RCD- Goma venus de Bukavu au Sud Kivu et Goma au Nord Kivu.

### **6. Le Mercredi 31 mars 2004**

Avant la découverte et le démantèlement d'une cache d'armes et munitions au domicile du Colonel MAYANGA, le 01 avril 2004, des informations nous parvenues indiquent qu'une réunion se serait tenue à son domicile et présidée par lui même sous la participation de ces mêmes personnalités et dignitaires du RCD-Goma. Pour le Colonel MAYANGA il faut se désintéresser de tout ce qui se passe à Kinshasa car selon lui le RCD-Goma n'y trouve pas son compte et pour cela il faut préparer une nouvelle guerre. Pour l'organisateur et les participants; malgré la participation des animateurs du RCD-Goma aux institutions de la transition, le RCD-Goma n'est pas toujours satisfait et il faut donc une troisième guerre.

### **7. Le Mercredi 14 avril 2004**

Une réunion s'est tenue à Nyamitaba, chef-lieu du groupement des Bashali-Kaembe en Collectivité-Chefferie des Bashali sous la présidence du Général James KABAREBE, Chef d'Etat Major de l'Armée Rwandaise, la RDA ( Rwanda Defense Army ). Avaient pris part à cette réunion Monsieur Eugène SERUFULI NGAYABASEKA actuel Gouverneur de la province du Nord-

Kivu, le Colonel MAYANGA, Monsieur Paul SEBIHOGO Administrateur du territoire de Masisi, Monsieur MUJARUGAMBA Administrateur du Territoire Résidant de Mweso, Monsieur KAPENDA MUHIMA Chef de Collectivité ad intérim de la Chefferie des Bashali, d'autres officiers de l'armée rwandaise ainsi que des ceux du RCD-Goma y compris ses hommes politiques.

Après cette rencontre ce fut l'étape de Kahira, localité de Kahira actuel chef-lieu du groupement des Bashali-Mokoto en Collectivité-Chefferie des Bashali et où un Bataillon Militaire essentiellement composé des militaires rwandais y a été installé.

#### **8. Le Dimanche 18 avril 2004**

Une réunion s'est tenue au Centre de Formation Militaire de Mushaki, groupement Muvunyi-Shanga en Collectivité-Chefferie des Bahunde à l'intention des éléments militaires au service du RCD-Goma sous la présidence de Monsieur Eugène SERUFULI NGAYABASEKA. L'objectif principal de cette rencontre était de sensibiliser les militaires y cantonnés, essentiellement Hutu et Tutsi pour la relance d'une éventuelle guerre tout en leur assurant de l'existence déjà de

tous les moyens financiers, matériels, humains et logistiques y relatifs.

**Dans toutes ces réunions il faut signaler que les organisateurs ne faisaient passer que des messages de guerre, et en donner et définir ainsi toutes les stratégies de préparation y relatifs.**

## **II. ATTEINTE AUX DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE**

### **II.1. Insécurité et atteinte à la liberté de circulation**

#### **1. Le Mercredi 31 mars 2004 : Des commerçants pillés et torturés à Kililirwe et Lushebeshe par des militaires rwandais au service du RCD-Goma**

Le Mercredi 31 mars 2004, entre 19 heures et 21 heures, des commerçants de Sake et Goma se rendant au marché de Kashuga via Kitshanga qui se tient chaque jeudi, ont été menacés à Kililirwe et Lushebeshe en groupement Bashali Kahembe par des militaires rwandais en colère suite à l'échec du coup de dimanche 28 mars 2004 à Kinshasa-Congo. Dans leur opération ces militaires ont non seulement pillé et emporté une grande quantité des

marchandises des ces pauvres commerçants ambulants mais aussi infligé des coups et torturés ces derniers. Les informations nous parvenues et vérifiées indiquent aussi que certains de ces commerçants dans leur fuite avaient passé la nuit dans la forêt pour atteindre le marché de Kitshanga le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2004 pendant la matinée.

## **2. Le Mercredi 31 mars 2004**

En pleine marché à Loashi, groupement Biiri-Banyungu, en Collectivité-Secteur d'Osso-Banyungu en territoire de Masisi; un élément militaire de l'Ex-ANC encore au service du RCD-Goma a ouvert le feu sur un élément des Ex-Combattants Mai-Mai du nom de Jean-Marie âgé de 17 ans, curieusement aujourd'hui supposés être dans la même armée congolaise unifiée. Cette situation a occasionné une débandade, désolation et terreur au sein de la pauvre population qui était en train de vendre leurs produits vivriers et autres divers.

## **3. Le Samedi 03 Avril 2004**

Pendant la nuit dans le quartier Mabanga-Nord, sur avenue Salongo III N° 122, commune de Karisimbi en ville de Goma, le domicile de Monsieur

KIMBERE KITAKA, âgé de 44 ans marié, père de deux enfants, Assistant au CUEG-Centre Universitaire Extension de Goma et Président de l'OGS-Opération Goma Solidarité a été investi par des hommes armes et en uniformes militaires jusque-là non encore identifiés. Dans leur opération ces inciviques ont emporté plusieurs effets de valeur dont un poste téléviseur, un poste radio, trois téléphones,... pour ne citer que cela.

Dans la recherche de ces inciviques; une personne civile qui servait d'éclaireur à ces derniers avait été attrapée une semaine après avec le poste téléviseur et ayant déjà envoyé un des téléphones à sa sœur à Beni. Cette dernière est arrêtée et détenue à l'Auditorat Militaire de Goma, dans l'objectif d'obtenir d'elle la destination de ces inciviques qui disposent de tous les autres biens volés. Le dossier est donc en cours.

## **4. Le Samedi 10 avril 2004**

Vers 20 heures sur avenue Salongo, quartier Mabanga-Nord, commune de Karisimbi en ville de Goma; un Etudiant au CIDEP-Centre Interdisciplinaire pour le Développement et l'Education Permanente a été attaqué à mi-chemin par des hommes armés et en

uniformes militaires identifiés aux militaires mais dont leurs identités sont restées inconnues. Ces hors-la-loi ont ravi au pauvre Etudiant la somme de 30,00 \$ US un appareil téléphone portable et une montre de marque SEIKO.

#### **5. Le mardi 13 avril 2004**

A Lushebere, localité de Lushebere, groupement de Bapfuna en Collectivité-Secteur d'Osso-Banyungu, territoire de Masisi; un accrochage a eu lieu entre les éléments militaires de l'Ex-ANC encore au service du RCD-Goma et les Ex-Combattants Mai-Mai. Dans cet accrochage 3 militaires auraient été atteints par balles dont deux internés à l'Hôpital Général de Référence de Masisi et un autre grièvement blessé acheminé à l'Hôpital DOCS de Goma. Les identités complètes de ces dernières restent jusque-là inconnues.

Les informations recueillies signalent qu'une semaine avant; un autre incident s'était produit à Loashi où des militaires du RCD-Goma en provenance d'une opération à LUHINZI avaient intimidé deux éléments Mai-Mai avant de désarmer deux autres. Un autre élément Mai-Mai en provenance de MUKOHWA arrivé sur le lieu et informé sur le sort de ses

compatriotes aurait ouvert le feu sur les éléments militaires de l'Ex-ANC encore au service du RCD-Goma. Cette situation a semé la panique au sein de la paisible population où la majorité de cette dernière avaient passé la nuit soit dans la forêt, soit à la belle étoile avant qu'un mouvement de déplacement intense de la population ne soit observé vers la cité de Masisi, chef-lieu du territoire portant le même nom.

#### **6. Le Dimanche 25 avril 2004**

Vers 6 heures 30 minutes du matin; les citoyens de Masisi-Cité en partance de directions diverses se sont vues victimes de plusieurs actes de barbarie et de violence de suite de deux barrières érigées par des éléments militaires de l'Ex-ANC encore au service du RCD-Goma, l'une à la sortie ( ou entrée ) de Masisi-Cité précisément à l'Hôtel Maman BIIRI ( en pleine reconstruction après sa destruction en 1995 suite aux conflits armés ), localité de Kalinga en groupement de Biiri-Banyungu en allant vers Sake-Goma et une autre à l'endroit communément appelé PIKI en groupement de Bapfuna en allant vers Nyabyondo.

A ces barrières tout passant et passager à bord d'un véhicule sont

obligés d'exhiber leurs cartes d'identités avant que leurs bagages ne soient complètement fouillés par des éléments militaires au service du RCD-Goma sous le commandement du Commandant ABDALLAH MUDI de l'IO ( Intelligence Office ). Tous ceux-là qui ne sont pas en ordre sont victimes des tortures graves et contraints aux rançonnements, dans le cas contraire; arrêtés et conduits à des destinations inconnues. Les informations vérifiées sur terrain indiquent que dans ces opérations les plus visés sont les jeunes HUNDE qui sont tous aujourd'hui considérés à tort et à travers comme des éléments Mai-Mai par ce dit commandant. Spécifiquement dans ce cadre certains jeunes en ont déjà été victimes dont :

**a) A la Barrière Maman BIIRI; on cite :**

- Biston NGUO, âgé de 35 ans, marié et père de 6 enfants, du village BIIRI, localité de Kalinga, groupement Biiri;
- MUNGO MUSHI, âgé de 20 ans, célibataire, du même village;
- Jean MABONI, âgé de 36 ans, du même du village;
- MAPIAKA, âgé de 18 ans, village N'SELE, localité Kalinga en groupement BIIRI.

Ces dernières avaient été acheminées à la prison central de Masisi pour être libérées vers 18 heures après avoir été sommées de payer un rançon de 10,00 \$ US sans aucune forme de procès.

**b) A la barrière de PIKI :**

- Monsieur MBURANO, âgé de 14 ans, de la localité de Kaloba, groupement de Bapfuna, écolier de son état, a été fustigé par le Chef de Poste Adjoint de la DSR / Masisi. Le pauvre écolier a été libéré sous une caution d'un montant équivalent à 1,00 \$ US.

**7. Le Lundi 25 avril 2004**

Monsieur KABWAMPA, commerçant ambulant s'est vu aussi arrêté à la barrière de PIKI où il a été traîné sur terre dans la boue. Il a recouvert sa liberté grâce à une intervention des éléments de la MONUC.

Preennent part à ces opérations ci-haut citées au point 2 et 3 un Sous-Lieutenant du nom de Jean-Marie accompagné de six escortes tous non autrement identifiés.

Saisi par cette situation de tracasseries militaires dont sont victimes les paisibles citoyens de Masisi, un des Colonels de la MONUC

se serait rendu sur les lieux en vue de contraindre cette pratique , mais les militaires au service du RCD-Goma ont résisté.

Plusieurs sources concordantes et dignes de foi indiquent que ces barrières sont érigées en vue de contrôler la circulation des éléments Mai-Mai et ainsi voir comment planifier une attaque des militaires du RCD-Goma et de l'armée rwandaise sur la cité de Nyabyondo.

Face à cette situation; les autorités territoriales de Masisi en commençant par l'Administrateur Paul SEBIHOGO et ses proches collaborateurs n'en disent rien alors qu'elles sont sensées protéger les personnes et leurs biens.

## **II.2. Atteinte au droit à la vie et à l'intégrité physique**

### **Le Dimanche 18 avril 2004 : A Minova; un Lieutenant Mai-Mai assassiné par des éléments militaires de l'Ex-ANC au service du RCD-Goma**

A Minova Collectivité-Chefferie de Buzi en territoire de Kalehe, Province du Sud Kivu, les éléments militaires de l'Ex- ANC au service du RCD-Goma et les éléments Mai - Mai vivent des relations des chiens et chats sinon des

chats et souris. En effet dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 avril 2004 le commandant Mai - Mai le lieutenant Jean - Pierre MULEZI a été lâchement assassiné par un élément de militaire de l'Ex-ANC répondant au nom de MATOROSHI de 113 Bataillon de Nyabibwe de la 10<sup>ème</sup> Région Militaire du Sud-Kivu en complicité avec le Capitaine Faustin KASONGO Commandant des troupes du RCD-Goma basées à Minova. Cet incident s'est commis après que le Capitaine Faustin KASONGO du RCD-Goma ait déclaré aux antennes de la Radio Okapi qu'il n'existait aucun conflit ou mal attendu entre ses éléments et ceux de Mai Mai et que cela ne serait qu'une machination montée de toute pièce par des ennemis de la réunification de l'armée nationale.

Fort malheureusement après cette déclaration hypocrite, ses éléments abattirent par balles le commandant Mai-Mai le lieutenant Jean-Pierre MULEZI par six coups des balles dans sa poitrine il était communément appelé "Docteur".

## **II.3. Arrestations, détentions arbitraires et illégales; tortures et autres traitements cruels, inhumains et dégradants**

## **1. Le Mercredi 31 mars 2004**

A Masisi-Cité, chef-lieu du territoire de Masisi, Mademoiselle MAMY, âgée de 25 ans et non autrement identifiée a été arrêtée et détenue dans le cachot du Commissariat de la Police Nationale Congolaise de Masisi. Elle a été relâchée après 48 heures; les motifs de son arrestation et détention restant non élucidées, les conditions inhumaines dans lesquelles elle a été traitée lors de cette détention de 48 heures rester à désirer.

## **2. Le mardi 20 avril 2004**

A Masisi-cité, Chef-lieu du territoire de Masisi; deux personnes ont été arrêtées puis détenues au cachot du Commissariat de la Police Nationale Congolaise de Masisi par le Commandant du Bureau II ( Renseignement ) Monsieur NAGASHERI. Ces personnes sont Messieurs MIRIMO KISIMOLO, âgé de 29 ans, célibataire, Vice-Président du Comité Territorial de la Croix Rouge de Masisi et Enock KUBUYA MBAIRWE communément appelé " Madraggoul ", âgé de 36 ans, marié, père de 6 enfants, chef de groupement Nyamaboko II en collectivité-secteur de Katoyi, territoire de Masisi. Ledit commandant avait exigé aux pauvres

victimes de payer un montant forfaitaire de 15,00 \$ US avant qu'elles recouvrent une liberté provisoire. Ces dernières ont manifeste leur résistance à ce rançonnement car ne trouvant pas fondé les motifs non élucidés de leur arrestation et détention, qu'elles ont qualifié d'arbitraires et illégales. Le Commandant sera ainsi contraint de les libérer 48 heures après sous condition de se présenter chaque jour à 8 heures du matin jusqu'à nouvel ordre.

## **V. DERNIERE MINUTE**

### **Des centaines des vaches passagères à bord des dizaines des véhicules d'immatriculation rwandaise en destination d'où ?**

Depuis un certain temps la population de la ville de Goma est toujours surprise de voir dans la matinée des dizaines des camions d'immatriculation rwandaise et en provenance du Rwanda traversent la frontière congolo-rwandaise, passent dans la ville en empruntant la route Sake. La population Goméenne ne cesse de se poser la question de savoir quelle serait la destination de ces vaches escortées par des militaires rwandais de la RDA ( Rwanda Defense Army, Ex-APR ).

Des informations recueillies indiquent que ces dernières sont injectées dans les pâturages en territoire de Masisi et à Ikobo en territoire de Walikale via le territoire de Rutshuru. Pendant ce temps les propriétaires de ces dernières restent inconnus.

Il faut signaler que lorsque ces véhicules arrivent à la frontière ils sont prioritaires et ne remplissent aucune formalité administrative au niveau des services douaniers avant d'entrer au Congo, ce qui n'est pas le cas pour des véhicules congolais voulant traverser pour le Rwanda. Pour dire que les frontières congolo-rwandaïses restent toujours perméables pour les rwandais et imperméables pour les congolais.

A titre indicatif, ce vendredi 30 avril 2004, 24 véhicules tous d'immatriculation rwandaïse ont été dénombrés dont 20 dans l'avant-midi et 4 dans l'après-midi, avec chacun environ 20 vaches à bord et un militaire rwandaïse armé dans chaque véhicule.

Les autorités provinciales, politico-militaires et administratives devraient donc se voir être interpellées pour donner des justifications et éclaircissement à cette situation.

**Dossier donc à suivre !!!**

### **III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

**« La République Démocratique du Congo est, dans ses limites du 30 juin 1960, un Etat indépendant, souverain, indivisible, démocratique, social et laïc », Alinéa 1, Article 4 - CT**

Il va donc sans en douter que les relatés ci-dessus prouvent à suffisance combien de fois la sécurité de la République Démocratique du Congo reste menacée et en danger. Cela est caractérisée par la conflictualité qui s'observe dans le chef des animateurs des institutions de la transition, chacun animateur ne défendant que ses propres intérêts et ceux de sa composante au détriment des intérêts supérieur de la nation congolaise dans lesquels tout congolais et toute congolaise trouverait son compte.

Dans tout cela ce sont les paisibles citoyens et pauvres paysans qui subissent les conséquences de cette situation malheureuse.

Le Gouvernement de Transition ainsi que toutes les autres institutions de transition devraient donc consentir tous leurs efforts pour la réussite des objectifs principaux de la transition parmi lesquels « *la réunification, la*

***pacification, la reconstruction, du Pays, la restauration de l'intégrité territoriale, et le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national*** ».

Un effort doit être ainsi consenti par toutes les Institutions de Transition pour la réussite des objectifs de cette dernière notamment en débouchant à la mise sur pied des institutions démocratiques et républicaines issues des élections libres, démocratiques et transparentes.

C'est pourquoi, soucieux de voir un aboutissement heureux de cette transition, le ***Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme - Peace and Human Rights Center, CPDH-PHRC***, ne cesse de formuler les recommandations ci-après :

### ***III.1. Aux Nations Unies***

- De constituer et de dépêcher dans le plus bref délai une commission d'enquête internationale et indépendante en vue de vérifier et clarifier la question sur la présence des troupes rwandaises sur le territoire national congolais et en établir les responsabilités;
- De condamner la République du Rwanda suite aux tentatives d'une nouvelle guerre qu'elle veut imposer au peuple congolais;

- De renforcer l'applicabilité effective et efficace de la Résolution 1493 adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, donna à la MONUC un mandat renforcé, sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies;
- De faire pression au Gouvernement de Transition pour la nomination des Gouverneurs de Province et autres cadres de la territoriale.

### ***III.2. Au Gouvernement de Transition***

- D'accélérer le dossier de la mise sur lace de la territoriale, tout en se mettant en tête et en esprit que donner le poste de Gouverneur de la Province du Nord-Kivu constitue une menace à l'unité, à l'intégrité, à la souveraineté et à l'indépendance nationales et favorisera ainsi la partition et la balkanisation de fait du pays;
- De travailler dans l'unité, l'harmonie, d'éviter la division et la conflictualité, de dépasser leurs intérêts égoïstes et personnels au profit de ceux de la nation; la réussite des objectifs de la transition en dépend;
- De rendre effectif l'unification de l'armée principalement dans les Régions Militaires du Nord-Kivu et

du Sud-Kivu ainsi que des services de sécurité; l'inviolabilité et l'imperméabilité des frontières congolo-ougandaises et congolo-rwandaïses en dépendent énormément;

- De respecter leur engagement et de jouer effectivement son rôle conformément à l'Accord Global et Inclusif ainsi qu'à la Constitution de Transition.

### ***III.3. Aux Autorités Politico-Administratives, Militaires et Sécuritaires de la province du Nord-Kivu***

- De faire montre de leur sens de responsabilité en œuvrant pour la sauvegarde de l'unité, de l'intégrité, de la souveraineté et de l'indépendance nationales de la RDC notamment en rendant efficace les services de sécurité et d'immigration en vue de rendre inviolables et imperméables les frontières congolo-ougandaises et congolo-rwandaïses ;
- D'œuvrer pour les intérêts supérieurs de la nation au lieu de

continuer à être toujours au service du Rwanda, cela pour des besoins égoïstes et personnels;

### ***III.4. Aux Organisations Locales de Défense des Droits de l'Homme et à la Société Civile***

- D'être vigilant et de ne cesser de dénoncer non seulement l'entrée massive des éléments militaires de l'armée rwandaïse la RDA-Rwanda Defense Army ( Ex-APR ) dans la province du Nord-Kivu mais aussi les multiples violations des droits de l'homme et de libertés fondamentales perpétrées et commises par-ci par-là surtout à l'intérieur de la province.

### ***VI.7. A la Population***

- D'endurer dans la vigilance, de ne pas cesser de dénoncer non seulement tout acte vécus menaçant l'unité, l'intégrité, la souveraineté et l'indépendance nationales mais aussi toute violation des droits de l'homme et de libertés fondamentales dont elle est victime ou dont elle a vécu.

***Le 30 Avril 2004***

***Le CPDH-PHRC***

*Nestor BAUMA BAHETE, Coordonnateur*

*Zouzou KAZUBA KABENE, Directrice des Programmes*  
*Faustin LUANDA MBEETSA, Chargé de l'Administration*  
*T.A. MUITI LUANDA Moustafa, Sec. Exéc. Prov./Nord-Kivu*  
*MUKE BAHINDWA Pablo, Sec. Exéc. Prov./Sud-Kivu*  
*Deo BULUMBA RUGEMNINZI, Programme Communication-Information/ Nord-Kivu*  
*Stéphane BATEYI BATWA, Programme Communication-Information/Sud-Kivu*  
*Jairo NDAKOLA NGULU, Programme Enquêtes-Investigations/Nord-Kivu*  
*Prosper SIBO MANGA, Programme Enquêtes-Investigations/Sud-Kivu*  
*J.C. MASUMBUKO BAMENYA, Programme Etude-Documentation/Nord-Kivu*  
*Hervé SHAMAVU MIRUHO, Programme Etude-Documentation/Sud-Kivu*  
*SAFI RWANGANO, Programme Femme-Enfant/Nord-Kivu*  
*SIFA MAGURU, Programme Femme-Enfant/Sud-Kivu*  
*Gustave MITAMO BUTU " MIBUGU ", Service Informatique*

**« Toute propagande en faveur de la guerre est interdite par la loi. Tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence est interdit par la loi » Article 20 - PIDCP**

***Aidez-nous à défendre et à revendiquer nos droits et ceux de nos semblables pour qu'ensemble nous puissions les faire prévaloir et nous sécuriser contre toute forme de violence, d'injustice, de pauvreté, de discrimination, de domination,... notre ennemi commun.***

**Siège Administratif - Coordination**

**Secrétariat      Exécutif**

**Provincial**

39 Boulevard Sake, Katindo Gauche, Goma, Nord-Kivu

184      Av.

P,E. Lumumba, Ibanda, Bukavu, Sud-Kivu

B.P. 781 GOMA-RDC, B.P. 280 GISENYI-Rwanda

B.P.43

BUKAVU-RDC,B.P.106 CYANGUGU-Rwanda

Tél.: (00250) 086 26844, (00243) 98584420

Tél.:

(00243) 081 3177640, (00250) 08637729

*E-mail: [nestorcpdh\\_phrc@yahoo.fr](mailto:nestorcpdh_phrc@yahoo.fr)  
[mbpablo1@yahoo.fr](mailto:mbpablo1@yahoo.fr)*

*E-mail:*

***Construisons la paix et Défendons nos droits***